

Entretien du mois

Initiative sur les salaires minimums

„Il est irresponsable d'évincer les travailleurs les moins qualifiés.“

swissstaffing a rencontré Patrick Maier, CEO de Manpower Suisse, pour s'entretenir avec lui de l'initiative sur les salaires minimums.



Monsieur Maier, que pensez-vous de l'initiative sur les salaires minimums?

L'initiative fait de fausses promesses. On fait miroiter aux gens l'idée qu'avec un salaire minimum de 4'000 francs, la pauvreté peut être combattue efficacement. Mais ceci est faux. L'initiative n'aide pas les pauvres, au contraire, elle est nuisible pour l'ensemble de l'économie, et surtout pour les personnes les plus défavorisées au plan social.

Quels seraient les effets de l'introduction d'un salaire minimum suisse de 4'000 francs sur l'activité de Manpower?

Je suis persuadé qu'une acceptation aurait des conséquences négatives pour la dynamique économique de notre pays, et par conséquent pour Manpower. Car nos clients vont se demander s'ils peuvent encore s'offrir une certaine main d'œuvre à ces salaires, ou si une automatisation voire une délocalisation ne seraient pas plus avantageuses. En d'autres termes, un grand nombre de nos collaborateurs seraient évincés du marché du travail.

«Nous devrions laisser au bord du chemin la main d'œuvre qui compte aujourd'hui sur nous.»

Est-ce que Manpower a déjà fait des expériences avec des salaires minimum dans le contexte international?

L'expérience sur laquelle nous allons voter est unique. Il y a certes quelques pays connaissant des salaires minimums, mais ceux-ci n'approchent nulle part – et de loin pas – le niveau de 4'000 francs exigé en Suisse. A ce jour, le salaire minimum le plus élevé au monde se trouve au Luxembourg, mais celui-ci est aussi inférieur à l'exigence de l'initiative, à raison de 30%. Et ceci corrigé de l'effet du pouvoir d'achat. Nous n'avons donc pas d'expérience avec un salaire minimum comparable. Ceci revient tout simplement à jouer avec le feu.

Pourtant, tout un chacun souhaite gagner le plus possible. Pourquoi y a-t-il donc malgré tout de bas salaires?

La question qui se pose est la suivante: qu'est-ce que le salaire? Le salaire est le prix du travail. Il y a donc là en arrière-plan la productivité de la main d'œuvre. Celle-ci est différente selon la branche. Mais c'est aussi un indicateur de l'offre et de la demande. Et ceci varie aussi d'une branche à l'autre. Si je souhaite placer aujourd'hui un fraiseur CNC sur la place de Baden,

celui-ci obtient facilement un salaire nettement supérieur à 4'000 francs. Car c'est un talent recherché. Mais il existe au contraire des branches connaissant de faibles obstacles pour y entrer – où l'on peut commencer le travail tout de suite sans grandes connaissances préalables. Pour ces activités, des mouvements simples suffisent. Ce qui bénéficie à une main d'œuvre nombreuse. Ces emplois font également partie de notre économie. De mon point de vue, il est faux et socialement injuste de vouloir les exclure du marché du travail. Mais en fixant le prix de ce travail aussi haut, c'est exactement ce qui arriverait.

Les entreprises qui ne peuvent verser à leurs collaborateurs un salaire de 4'000 francs n'ont pas de „raison d'être". Qu'entendez-vous par cette allégation?

J'ai récemment lu un article des partisans de l'initiative prétendant que le salaire minimum de 4'000 francs devait favoriser l'assainissement des structures. Autrement dit, toutes les entreprises ou des branches entières qui ne peuvent payer le salaire de 4'000 francs doivent faire faillite. Que dirait la fleuriste, le coiffeur, le paysagiste ou le paysan du Seeland si je leur communiquais que je n'aurai plus besoin de leurs services? Ce sont des jobs précieux, qui ont tout à fait leur légitimité et qui fournissent une contribution importante à l'économie.



Quelles sont les personnes que vous ne pourriez plus placer si l'initiative était acceptée?

Ce seraient les régions peu industrialisées et frontalières qui seraient le plus durement touchées. De nombreux emplois pour des activités simples dans l'industrie, la construction et dans les services n'existeraient plus. Si des entreprises ne sont plus en mesure de proposer ces postes, nous ne pouvons placer personne. Nous devrions laisser au bord du chemin la main d'œuvre qui compte aujourd'hui sur nous. Par notre intermédiaire, les gens ont une entrée dans le monde du travail, un revenu et la possibilité de suivre une formation de base et continue, et donc d'arriver à gagner davantage. Pour ces personnes, il n'y aurait guère plus de moyen de s'introduire sur le marché du travail.

Monsieur Maier, nous connaissons tous des congénères qui ont un bas salaire et doivent à mauvaise grâce faire bonne figure. Comment pouvez-vous défendre au plan moral le fait de voter contre malgré tout?

En réalité, il est difficile au niveau émotionnel de s'opposer à l'initiative sur les salaires minimums. Je peux parfaitement comprendre que nombre de citoyens voient la situation de ces concitoyens avec le regard intérieur, avec leur cœur. Nous connaissons tous de tels exemples. Mais il est utile de revenir aux faits. Et ceux-ci ont un langage très clair. La principale cause de la pauvreté n'est pas un bas salaire, mais pas de salaire du tout – donc pas de travail. Sur les personnes percevant un salaire inférieur à 4'000 francs, 13% seulement sont touchées par la pauvreté et c'est celles-ci que nous devons aider. Ceci est incontesté. Mais la question est de savoir sous quelle forme l'aide doit leur être fournie. Aujourd'hui, nous proposons une aide ciblée avec des prestations sociales. Je fais ici une comparaison avec la médecine. Prescririez-vous un médicament qui n'aide pas 87% des personnes concernées et qui a de lourds effets secondaires?

Comment réagiriez-vous si un candidat vous disait qu'il ne peut pas nourrir sa famille avec 3'250 francs par mois?

Il est de notre responsabilité en notre qualité de conseiller en personnel de s'entretenir avec lui et d'analyser quelles sont ses options. C'est dans l'intérêt des deux parties que de lui trouver un job mieux payé. Nous discuterions avec notre candidat pour établir quelles sont ses possibilités d'obtenir un salaire plus élevé. Les formations initiales et continues sont une solution. Dans la branche du travail intérimaire, nous avons des moyens très généreux affectés à la formation continue, via temptraining. A sa demande expresse, nous discutons volontiers aussi de ses

dépenses. Serait-il possible de trouver un logement meilleur marché? Hors de ville? Faut-il vraiment une voiture? Une analyse peut enlever la pression.

Dans la CCT Location de services, le salaire minimum est de 3'250 francs. C'est le plus bas salaire minimum d'une convention collective de travail en Suisse. Pourquoi?

La branche temporaire occupe des jeunes en grand nombre. 20% des personnes achevant leur apprentissage trouvent grâce à nous un emploi fixe. Nous aidons également les personnes changeant de profession, qui n'ont pas encore les qualifications nécessaires et doivent suivre une formation continue. Par ailleurs, nombre de personnes revenant sur le marché du travail commencent par un travail temporaire. Elles peuvent ainsi se former à nouveau dans leur profession et mettre un pied dans le marché du travail. Contrairement à l'initiative qui part du postulat que l'on doit pouvoir vivre d'un salaire minimum, nous voyons le salaire minimum tel qu'il est. A savoir un salaire minimum au-dessous duquel nous n'allons jamais.

«La principale cause de la pauvreté n'est pas un bas salaire, mais pas de salaire du tout – donc pas de travail.»

Ces derniers temps, de nombreuses initiatives ont été soumises au peuple, qui voulaient régler le marché du travail. Comment jugez-vous cette évolution?

L'économie suisse va bien parce qu'elle est fondée sur un marché du travail flexible. Ce ne sont pas chez nous les prescriptions étatiques de portée générale qui prévalent, mais des solutions mises au point dans le dialogue entre les partenaires sociaux. Un faible taux de chômage et une prospérité élevée en sont les conséquences. L'évolution vers une plus forte réglementation me fait donc réfléchir et cela me dérange de lire que des firmes qui ont leur siège en Suisse le déplacent en Irlande parce que le système politique y est plus prévisible et plus stable. Et maintenant, tout une série de décisions nous attendent, pour lesquelles nous devons à chaque fois prendre de nouvelles orientations. Est-ce que l'Etat doit vraiment tout régler? J'en appelle aux citoyennes et citoyens pour qu'ils réfléchissent bien à ce qui fait véritablement le succès et la prospérité de la Suisse.

www.swissstaffing.ch
swissstaffing
Stettbachstrasse 10
CH-8600 Dübendorf